

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/CD
OBJET

**Subvention
exceptionnelle à
l'association « Style2Vie
au Confluent »**

N° D_80_2024 (Service des Sports et de la Vie Associative)

L'an deux mil vingt quatre, le 17 juin à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 10 juin deux mil vingt quatre et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, M. BELEK, Mme CAMACHO, M. ESPARRAGA, Adjoints au Maire, Mme GAGÉ, M. DOURET, Mme IN, Mme LACHEMI, M. LEMOINE, M. MALONGA, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SAINTE ROSE, M. POUVESLE, M. ALBOUY, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. JEGO, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Mme IVAKHOFF représentée par M. ASFAUX, Mme ADANUR représentée par M. BELEK, M. FELLAH représenté par Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. MEBARKI représenté par Mme CHOISY, Mme SONI MAZOUZI représentée par M. DERVILLEZ, M. DEYDIER représenté par M. JEGO, Mme ZAIDI représentée par M. ALBOUY, M. LOMBARD représenté par M. CHERON

Secrétaire de séance : Mme CAMACHO

DATE
D'AFFICHAGE

18 juin 2024

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

27

votants

35

~~~~~

L'association Monterelaise « Style2Vie au Confluent » organise un salon dédié au jeu vidéo, qui aura lieu les 2 et 3 novembre 2024 sur la commune de Montereau.

Afin de permettre à l'association d'organiser la première édition de cet évènement, il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 7 000 euros.

Vu l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission du 10 juin 2024,

Vu l'avis favorable de la 2<sup>ème</sup> commission du 11 juin 2024,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'UNANIMITE**

- **DE VERSER** à l'association « Style2Vie au Confluent » une subvention exceptionnelle d'un montant 7 000 euros.
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



James CHERON